

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2019
à 20 H 30

Conseil Municipal :

Présents : Tous les conseillers sauf Messieurs Jackie LOURDEZ, Alain PORTER (représenté par Marianne LECOMTE), Loïc BARROIS (représenté par Arnaud DESSERTENNE), tous excusés et Rachel COPPEE, non excusée.

Délibération N°1 : aménagement de la piste de Roller dans la zone le Gros buisson

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire à signer le devis de 4 504.80 euros TTC de M. Laurent DEBRIX, architecte situé à REIMS (Marne), 7 rue des templiers pour le suivi et la direction des travaux pour la piste de Roller et tous les documents y afférents.

Délibération N°17 : aménagement d'un nouveau columbarium

Lors d'un précédent conseil, il a été prévu d'aménager un nouveau columbarium au cimetière communal. En effet, il ne reste pratiquement plus de place dans le columbarium existant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** l'adjointe déléguée à signer le devis de la Sarl la Providence de Vouziers (Ardennes) pour la somme totale de 6 883.34 euros HT (8 260.00 euros TTC) pour 15 cases en granit du Tarn et portes en granit noir d'Afrique.

Délibération n°18 : rénovation des terrains de tennis

Le Maire informe le conseil Municipal que lors de la réunion il a été décidé de lancer le projet d'aménagements sportifs de la zone le Gros Buisson avec la création d'une piste de roller, d'une piste de BMX, d'un parcours de santé et la rénovation des 2 courts de tennis.
Ce projet d'ensemble a été estimé à 154 741,16 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire à signer le devis de l'entreprise C.R.E. TENNIS de CAMELIN (02300) pour la somme de 8 415.20 euros HT (10 098.24 TTC).

Questions diverses

Aide en ligne : Le Maire explique que l'aide en ligne proposée par la Mairie a lieu les Jeudis et Vendredis de 13h30 à 16h30. Des habitants ont d'ores et déjà participé et sont très satisfaits.

Commission de contrôle de la commune de Bétheniville, composée d'une conseillère municipale (Amélie LEMAIRE), d'une déléguée de l'administration (Nathalie MATHE), d'un délégué du Tribunal de Grande Instance (Didier CAILLIARD).

Déplacement de l'antenne : Orange veut bien la déplacer mais pas au Gros Buisson puisque c'est trop loin. Le coût serait trop important (raccordements électriques et fibres). Le Maire propose de l'installer au chemin des vaches.

Bungalow : les portes ont été soudées. Elles seront remises une fois que la vidéo sera en place.

Décorations de Noël : les anciennes décorations de Noël encombrant l'atelier des employés communaux. Le Maire propose de les donner aux villages voisins qui seraient intéressés.

La Poste : Elle sera fermée les semaines 16 et 17 pour travaux. La salle des mariages et des associations seront terminées pour le 15 mai 2019.

Boulangerie de Bétheniville : La boulangerie est en attente de la liquidation. Une reprise ne sera envisageable qu'une fois la liquidation effectuée.

FIN DE LA REUNION A 23h30